



Reprise auto via mandataire

Par **sofi78**, le **29/01/2016** à **21:35**

Bonjour,

Nous sommes actuellement en litige avec ARAMIS AUTO concernant la reprise de mon véhicule, je vous détail l'historique de l'affaire :

Fin novembre nous avons établie une demande d'offre de reprise sur le site ARAMIS AUTO. Nous avons été contactés par téléphone par une personne du centre de Rennes. Celle-ci nous a dit qu'il n'était pas nécessaire de nous rendre dans le centre Aramis près de chez nous et que nous pouvions faire une demande d'offre de reprise via leur application et que nous recevrons une offre ferme et définitive; ce que nous avons fait.

Cependant, dans cette application ne figurait pas la motorisation de notre véhicule, nous avons donc fait part de cela et détaillé la motorisation exacte dans l'encart "commentaires". Nous avons contacté la personne du centre de Rennes pour lui expliqué et celle-ci nous a confirmé que ce n'était pas un problème et que leur expert retrouverait les informations grâce à la carte grise. Ils nous ont donc fait parvenir une offre de reprise ferme de 6200€. Nous avons donc validé la commande de notre nouveau véhicule neuf chez eux. Nous avons donc reçu, via e-mail notre bon de commande que nous avons signé et renvoyé par mail et courrier. Le 9 janvier, nous nous rendons chez ARAMIS AUTO pour prendre possession de notre nouvelle voiture. Pendant la transaction, la commerciale prend nos clefs et nous informe que leur expert va contrôler le véhicule que nous faisons reprendre. Au retour de l'expert elle nous établie et signe le certificat de cession de véhicule, nous réimprime l'offre de reprise de 6200€ (qui soit-dit en passant est très largement en dessous de la cote argus) et signe le document. Quelques jours plus tard, nous recevons un appel d' ARAMIS nous expliquant qu'il y a un problème avec notre reprise car elle ne correspond pas à la motorisation de notre véhicule et que le reprise aurait dû être faite au prix de 5600€. Nous leur expliquons que nous avons fait part de tout cela à notre personne de contact à Rennes, que nous avons tout détaillé dans leur application (de plus la personne ayant établi l'offre de reprise avait en sa possession la

carte grise de la voiture, c'est donc bien elle qui s'est trompé en établissant l'offre de reprise) et que celle-ci nous a certifié que ça ne poserait pas de problème. Cela fait plus de 3 semaines que nous sommes obligés d'appeler tous les jours pour avoir des informations quant à l'évolution de leurs investigations; personne ne daigne nous rappeler. Nous avons réussi à avoir l'adresse mail du responsable de l'agence ARAMIS dans laquelle nous avons fait reprendre le véhicule. Celui-ci nous demande de tout lui détailler par mail, chose que nous avons faite. Pendant plus d'une semaine nous restons toujours sans réponse. Aujourd'hui, nous recevons un mail nous demandons de leur verser la somme de 600,00€ qui, selon eux, correspondrait maintenant à un problème de carrosserie non déclaré et décelé suite à une contre-expertise. Comment justifier une "contre-expertise" après avoir vu le véhicule et signé un certificat de cession ainsi qu'une offre de reprise le même jour ????

D'autant que nous ne pouvons pas avoir la preuve de ce qu'il avancent du fait que le véhicule ne se trouve plus dans leur agence et que nous ne pouvons donc plus le voir.

Ont-ils le droit de faire valoir une contre expertise après signature du certificat de cession, sans notre présence et sans nous en avoir averti ?

Merci.

Par **morobar**, le **30/01/2016** à **08:03**

Bonjour,

Tout est signé, reprise...

Vous laissez tomber et ne payez rien du tout, les expertises successives====> panier ou cheminée.

Il n'y a pas d'erreur manifeste sur le prix de reprise, erreur que vous auriez pu déceler, par exemple 62000 euro au lieu de 6200 euro.

Il n'y a pas de dol, puisque vous avez parfaitement décrit le véhicule, et que celui-ci a été examiné par un professionnel (même si peu compétent) au moment de la vente.

Donc l'affaire est classée.

Par **Coralie Aramisauto**, le **01/02/2016** à **15:09**

Bonjour Sofi78, comme demandé lors de nos échanges sur Custplace, je vous invite à me faire part de vos noms et prénoms et éventuellement votre numéro de commande afin que je puisse identifier votre dossier. Merci d'avance. Coralie d'Aramisauto.